

Ecole Primaire

01500 CHATEAU
GAILLARD**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE**
du 13/06/2023académie
Lyon
direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Ain
éducation
nationale

MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : Mme VUILLAUME Julia			
MEMBRES VOTANTS			
NOM	Présent	Excusé	Représentant
Directrice de l'école - Président : Mme Paris Stéphanie	x		
Maire : M Brunet Joël		x	
Conseiller municipal : Mme Cholet Colette	x		
ENSEIGNANTS DE L'ÉCOLE			
Mme PONCIN Marie-Christine	x		
M DILAS Florian	x		
Mme MICHON Céline	x		
M SERFATY Maxime		x	
Mme BLANC Laurie	x		
Mme TAVERNA Christelle	x		
Mme PILLIE Christine	x		
Mme GUERIN Julie	x		
Mme GLAY COCHE Marion	x		
Mme CARREL Mélanie	x		
Mme LAKOMY Aurore	x		
M FONCEL Bertrand	x		
M FICHAUX Luc	x		
REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES			Suppléants assurant un remplacement
M KONG Stanley		x	LOPEZ Christophe
Mme DUJOUX Angélique	x		
Mme GAILLARD Gaëlle		x	
Mme LHERMET Aurélie	x		
Mme NANOU Nacéra		x	
M CHARBONNIER Josselin	x		
Mme FAVRE-PETITGENET Marie-Pierre	x		
M OBADIA Nathaniel		x	
Mme GALLIOT Elodie	x		
Mme GIBERT Anne-Laure		x	
M DESQUINS Kevin		x	
VOIX CONSULTATIVE			
RASED :		X	
Médecin scolaire :		X	
Infirmier(e) scolaire :		X	
Assistante sociale :		X	
ATSEM			
Représentant périscolaire :			
D.D.E.N. Mme GONGUET Christine			
Invité : Mme Fayolle (présidente du Sou des écoles)			
Autres adjoints présents : Mme Viera			
Mme Tarpin			

Procès-verbal établi le

Le président, directeur de l'école

Nom : Stéphanie PARIS

Signature



Le secrétaire, (enseignante)

Nom : Mme Taverna

Signature



Heure de début : 18h

Ordre du jour :

- Désignation d'un(e) secrétaire de séance
- Bilan de l'année scolaire 2022-2023
- Présentation du rapport de l'évaluation d'école
- Préparation de la rentrée 2023
- Questions diverses.
- Questions des parents

⇒ **point d'information : 1) Désignation secrétaire**

Pour ce conseil, Mme Taverna (enseignante) sera secrétaire.

⇒ **point d'information : 2) Bilan de l'année scolaire 2022-2023**

Depuis le dernier conseil d'école :

Sécurité :

- Un exercice de sécurité incendie a été réalisé le 12 juin. Il restera un exercice PPMS risques naturels, le thème choisi sera tremblement de terre puisque nous sommes en zone sismique 3.

Projets année 2022-2023:

Tous les projets réalisés cette année vont être annoncés, en les classant dans les différents parcours des élèves, on s'aperçoit que de nombreux apprentissages sont mis en « vie » grâce à la pédagogie de projet, cette pratique nécessite un investissement des enseignants importants et la directrice les remercie :

Parcours santé :

- Aménagements de la cour de récréation pour permettre des activités à vocations sportives pendant les récréations (avec également des objectifs de parcours citoyen : faire ensemble)
- Intervenant sport tout au long de l'année en co-intervention auprès des classes élémentaires qui n'ont pas le cycle natation et avec des classes de maternelle.
- Les cycles de natation n'ont pas été impactés par les aménagements du centre nautique. Tous les élèves de la GS au CM2 ont eu un cycle piscine pour 2022-2023
- L'infirmière scolaire est venue pour faire des interventions spécifiques auprès des classes : 1 séance CP (hygiène buccodentaire), 2 séances en CM1-CM2 (consentement et égalité filles-garçons).
- Semaine pompiers : Elle a eu lieu la semaine du 22 au 26 mai 2023. Selon les âges, les élèves ont travaillé sur les dangers de la maison, sur les numéros d'urgence et ont eu des explications sur le camion des pompiers. Ils ont essayé d'éteindre un feu fictif avec la lance à incendie. Ils ont obtenu un diplôme de participation. Les élèves de C.M. ont eu un rappel sur les messages d'alerte, ont étudié des cas concrets de blessures (saignements, brûlures), et ont pratiqué des exercices de mise en PLS. A l'issue d'un test de mise en situation les élèves ont obtenu un diplôme de 1er niveau de secourisme. (sauf une personne non validée)
- Les classes de GS et GS/CP auront enrichi le cycle course d'orientation fait par toutes les classes de maternelle par une sortie « course d'orientation » à l'île Chambod.
- Fête des sports : organisée avec toutes les classes de l'élémentaire : 4 juillet (avec également des objectifs de parcours citoyen : faire ensemble)

Parcours Education Artistique et culturelle

- Sorties des classes CE2, CM1, CM1-CM2 et CM2 à la sucrière à Lyon pour l'exposition sur Toutankhamon.
- Projet d'écriture de Mme Lakomy
- Sorties Théâtre : Les classes de Mmes Blanc et Michon sont allées voir une représentation. Ainsi que celles de Mme Glay Coche et Mme Carrel, Mme Pillie et Mme Lakomy pour le troisième trimestre.
- Chorale pour les classes de Mme Blanc, Mmes Taverna/ Pillie et Mme Glay-Coche, rencontre chorale pour les GS/CP+ CP, il s'agit d'une rencontre de secteur.
- Projet Théâtre de Mmes Taverna/Pillie s'est continué avec les interventions, et la finalité : une représentation auquel les classes participaient.
- Projet Théâtre de M Foncel : représentation le 29 juin auprès des parents de la classe.
- Les classes de CM2 et de CM1-CM2 ont eu une initiation en allemand avec la professeure d'allemand du collège de Leyment.
- Sortie aux grottes du Cerdon pour les CE1+CE1/CE2.
- intervention : visite auprès des CM1 et CM2 pour illustrer, échanger autour du rôle du maire, de la commune et des élections.
- Les PS-MS iront au parc de la tête d'or le 29 juin.

- Grand projet de fin d'année : les gaillartistes : exposition de travaux artistiques, chants, de certaines classes et pour cette année, nouveauté : nous allons faire fonctionner la coopérative scolaire avec tenue d'une buvette de sans alcool et vente goûters réalisés par les classes.

Parcours citoyen

- Semaine du goût en maternelle avec des moments de partage inter-classes.
- Le Marché créatif a eu un très beau succès en étant associé à l'évènement communal (à associer au parcours éducation artistique). Les élèves de Mme Carrel ont profité d'une sortie exceptionnelle pour concrétiser ce beau projet collaboratif (Escape Game)
- Les élèves en maternelle ont été associés aux cadeaux de fin d'année du CCAS et ont eu des retours amicaux des personnes âgées.
- moment festif partagé autour des galettes dès la semaine de la rentrée de janvier.
- Le carnaval de l'école le 7 avril, moments d'échanges et de partage autour des déguisements, et le goûter.
- Projet correspondance, cartes postales avec les CE2/
- Participation importante des élèves aux commémorations du 11 novembre et du 8 mai.
- Les CP de Mme Taverna / Pillie iront à la rencontre de leur correspondant fin juin lors d'une randonnée.
- **Conseil élèves** : il s'est réuni le 8 juin dernier :

- Bilan année 2022-2023 :

Succès : filets de cage de foot installés, deuxième panier de basket le long du mur de la cantine installé, tableaux, tables et chaise dans le coin calme installés et fonctionnent bien, demande pour la structure accordée par la mairie, noms des bâtiments proposés par les élèves : Chantilly, Versailles et Poudlard. Projet cour propre mis en place pour la dernière période.

Projets abandonnés : potager (à cause problématique de l'eau)

Echec : pour le conseil d'élèves, la mise en place des jeux de cour est vraiment un échec. Nombreux sont les enfants qui font n'importe quoi avec le matériel, qui le dégrade volontairement. Le rangement pose aussi problème (une classe rangeait tout le temps ...)

- Année scolaire 2023-2024

Projets en cours de réflexion : compost, fresque, cabane à livres, 2^{ème} table de ping-pong (faire une demande auprès de la fédération dans le cadre une école, une table).

Nouvelles demandes : mettre des chasses d'eau avec économiseur d'eau.

Tous ces projets ont été possibles grâce à nos partenaires financiers et nous remercions tout particulièrement la mairie qui a accepté de prendre en charge une partie des frais de déplacement. Le prix de transport devient une véritable problématique.

Départ des CM2 :

- **Jeudi 29 juin** : les élèves de CM2 sont invités à salle des Fêtes à 15h30, pour la remise de dictionnaires offerts par la Mairie, seront remis à l'occasion les livres offerts par l'éducation nationale + goûter offert par le sou des écoles.
- **Inscriptions au collège** : les dossiers d'inscription ont été distribués. (pour ceux de Leyment) Pour les inscriptions, qui auront lieu le vendredi 23 juin, de 17 h 15 à 20 heures, les parents et les futurs élèves devront se rendre au collège. Il n'y a pas eu de visite organisée avec l'école.

Bilan de la coopérative scolaire

Nous rappelons que l'existence de la coopérative scolaire permet à l'école de pouvoir gérer certaines actions, de pouvoir encaisser ou payer. La coopérative scolaire est approvisionnée par les cotisations des familles (non obligatoires), à raison de 3,60€, elle organise la vente des photos scolaires. Certaines années, elles vendaient des calendriers (pas cette-fois). Elle permettra la gestion par les élèves d'une petite buvette coopérative pour la fête des gaillartistes.

La coopérative est très surveillée pour ses dépenses qu'elle doit justifier auprès de l'OCCE : elle a financé : l'adhésion (736 €, soit 2,45 par enfant), l'achat des agendas coopératifs, le rallye lecture des CP/CE1, les transports ou entrée à de sorties, le marché créatif ; les ingrédients de la semaine du goût, anniversaires, cuisine.

Chaque année les comptes sont vérifiés par des parents. Elle n'a pas vocation à faire de bénéfices.

Bilan du Sou des Ecoles

Bilan de l'année positif. Une nouvelle manifestation a eu lieu, celle des galettes au four. Le sou des écoles a organisé dans la salle des fêtes le spectacle de Noël et le passage du père Noël. La présidente remercie les enseignants, la mairie et les parents bénévoles pour la collaboration de tous. Cette année, le budget par classe a été augmenté à 500 euros, en plus des 50 euros pour les cadeaux de Noël.

Le 30 juin est organisé la fête de l'école, le fait de la séparer des gaillartistes reste une bonne idée car cela permet de différencier les temps et les espaces de deux évènements. Les bénévoles en renfort sont toujours les bienvenus.

Date à retenir : Assemblée générale le vendredi 22 septembre.

- **point d'information : 3) Présentation du rapport de l'évaluation d'école**

Le document projeté sera annexé au compte rendu.

- **point d'information : 4) Rentrée 2023**

Effectifs à la rentrée :

- Départ de 42 élèves de CM2 ; 6 radiations ; 40 inscriptions (+7 à suivre). 296 élèves. Moyenne par classe : 26,9 (année dernière 26,8)
- Nous restons à 11 classes.
- PS : 33 - MS : 32 - GS : 29 cycle 1 à 94 (année dernière 91)
- CP : 37 - CE1 : 39 - CE2 : 45 cycle 2 à 121 (année dernière 118)
- CM1 : 37 - CM2 : 44. Cycle 3 à 81 (année dernière à 86).

Le conseil des maîtres fera en sorte que les répartitions soient les plus cohérentes possibles. Il est possible qu'un GS/ CP soit encore envisagé. Il ne sera pas possible de tenir les 24 élèves préconisés en cycle 2. Nous savons qu'il y a beaucoup de mouvements et de déménagements. Il faudrait que les nouveaux arrivants se fassent vite connaître.

L'inspectrice est informée des fluctuations éventuelles. Il n'y a pas d'ouverture envisagée.

- **Equipe enseignante :**
- **Pas de changement dans l'équipe pédagogique.**

Les postes à compléter (temps partiels) sont ceux de : Mmes TAVERNA, CARREL. La directrice sera déchargée à temps plein (1/2 décharge syndicale et 1/2 décharge de direction), elle sera présente tout le temps sur l'école sauf en cas de RDV extérieur.

Les répartitions des élèves dans les classes seront affichées le vendredi 1^{er} septembre 2023, le jour de la pré-rentrée des enseignants. La rentrée pour les élèves aura lieu le lundi 4 septembre.

Comme chaque année, l'effectif n'est pas figé, tout autant que nos prévisions de répartition, car des inscriptions ont lieu régulièrement depuis fin avril et peuvent encore avoir lieu cet été.

- **Nouveaux inscrits :**

- Pour les élèves de petite section et les élèves des autres niveaux, une visite de l'école est prévue le samedi 24 juin 2023. Ils seront accueillis par Mmes PONCIN et PARIS.
- Les 19 et 20 juin auront lieu les échanges GS / CP : nous aurons pour point de vigilance de bien montrer toutes les futures classes possibles de CP.

Fournitures scolaires de rentrée :

- **Listes des fournitures demandées aux parents pour la rentrée :** Elles seront harmonisées entre les enseignants d'un même niveau et seront prochainement envoyées par mail aux parents et/ou distribuées aux élèves en fin d'année.

Pour les élèves d'élémentaire, les agendas commandés auprès de l'OCCE, seront fournis à tous les élèves.

- **Budget mairie pour l'année 2023-2024:**

L'an dernier, il était de 55 euros par enfant. La Mairie confirme que les crédits seront les mêmes.

Cette année 13,5 euros par enfant ont été prélevés pour les dépenses collectives, elles ont permis de mettre en place certains projets collectifs portés par le conseil d'élèves, en plus du matériel collectif (papier, ..)

- **Matériel :**

Cette fin d'année est ponctuée par un changement de la téléphonie. Pour la prochaine rentrée, il faut bien noter les nouveaux numéros :

ECOLE : 04-74-38-11-82 GARDERIE / CANTINE : 04-74-38-24-41

- **Projets :**

Le projet d'école est à renouveler et sera retravaillé sur la prochaine année. Le conseil des maîtres s'appuiera sur l'analyse des évaluateurs externes pour entamer sa propre réflexion.

Nous pouvons déjà donner 2 éléments : le nombre d'heures d'intervention d'Olivier restera les mêmes, il sera présent tous les mardis.

Seulement les classes de GS, CE1 et CM1 auront un cycle de natation. Il va falloir que les parents s'investissent dans l'accompagnement de cette activité à encadrement renforcé, comme chaque année. (si le nombre de parents agréés n'est pas suffisant, obligation de supprimer les séances)

- **Réunions de rentrée :**

Comme la rentrée précédente, la directrice propose une réunion de rentrée pour les parents : un temps d'échange avec les parents nouvellement arrivés, les nouveaux parents, les parents élus et les parents du Sou des écoles. On peut déjà bloquer la date : 8 SEPTEMBRE 2023.

⇒ **point d'information : 5) questions diverses**

Nouvelle demande du conseil d'élèves : mettre des chasses d'eau avec économiseur d'eau.

La directrice demande à être associée à la réunion de rentrée du personnel périscolaire.

L'équipe enseignante fera remonter des demandes de travaux. (Mme Lakomy aura une demande spécifique).

M Foncel demande l'investissement d'un nouveau meuble bibliothèque pour sa classe.

⇒ point d'information : 6) questions des parents

1 – Fonctionnement de la classe

- Comment sont choisis les parents pour les sorties scolaires ?

Les parents sont choisis en fonction de leurs disponibilités. Leur investissement en termes d'accompagnant à la piscine est valorisé, ainsi que leur investissement dans l'association du Sou des Ecoles. Nous rappelons qu'être accompagnant demande de la responsabilité et de s'occuper de tous les enfants dont on a la charge. Les enseignants s'efforcent de donner les informations à l'avance pour que les parents soient disponibles. On a tendance à manquer d'accompagnateurs plutôt que d'en avoir en trop et de faire un tirage au sort (le cas échéant).

2 – Fonctionnement de l'école

- Avez-vous eu un retour sur l'évaluation de l'école ?

Dans l'ordre du jour.

- Quels sont les noms choisis pour les noms des bâtiments ?

Dans l'ordre du jour.

- Peut-on communiquer via Klassly l'absence de notre enfant ?

L'application Klassly peut servir à cela, mais il faut également informer la directrice et le service périscolaire/ cantine, si besoin.

- Quelles sont les règles de remplacement quand un enseignant est absent ?

L'inspection académique a mis en place une organisation de priorité pour les remplacements. 1 : tout type d'absence école à classe unique ; 2 : tout type d'absence école à 2 ou 3 classes ; 3 : Formation ; 4 : congés maladie classes maternelles ; 5 : congé maladie CP ou CM2 ; 6 : congés maladie classes élémentaires autres niveaux ; 7 : autorisation d'absence d'au moins une journée ; 8 : autorisation d'absence ½ journée ; 9 : réunion ESS/PPS.

Nous remercions tous les parents qui ont pu s'organiser lors des absences non remplacées des collègues. La répartition dans les autres classes est un dispositif lourd lorsque les classes sont déjà chargées.

- Un parent regrette que la sécurité de l'école ne soit pas plus « renforcée » via plus de temps de présence de la police municipale et ou une caméra de surveillance.

La présence de la police municipale a été renforcée mais ne peut être présente tout le temps. Elle a pour ordre de verbaliser.

- Remarque sur les incivilités trop récurrentes sur les parkings de l'école, dépose minute, parking sauvage. Comment la mairie peut-elle régler la situation ?

Face à l'incivilité il est effectivement difficile de faire changer les comportements. Les parents s'arrangent à « être sage » quand un représentant de la commune ou la police municipale sont là, et dès qu'il n'y a personne, ils recommencent.

- Est-il possible de végétaliser les cours de récréation ?

Ce genre d'aménagement a un coût élevé mais il sera étudié la possibilité de mettre des arbres dans les parties gazonnées.

- Les parents relancent sur la question du parking vélo posée au conseil d'école d'octobre : la mairie a-t-elle prévu un moyen de sécuriser les vélos du côté élémentaire et à l'extérieur de l'école ?

Le déplacement de celui qui est à côté de la bibliothèque pourrait être envisagé.

3 – Fonctionnement du périscolaire et cantine

- Suite aux visites des parents élus à la cantine, nous avons remarqué un certain stress de certains agents. Serait-il possible de pouvoir alterner les agents sur les deux services ?

L'alternance sur les services sera discutée avec les services concernés.

- Que deviennent les repas non consommés des enfants absents à la cantine ?

La cantine régule au mieux les quantités et ainsi éviter le gaspillage. Les restes sont jetés. La mise en place du compostage est en questionnement.

- Qu'en est-il du tri sélectif à la cantine ?

Pas encore totalement en place.

- Qu'en est-il de l'obligation de compostage pour janvier 2024 ? Et sous quelle forme ?

On ne sait pas encore, en réflexion.

- Serait-il possible d'avoir des informations sur nos enfants à la cantine : repas, comportement. Est-il possible d'avoir un référent cantine pour communiquer facilement ?

Le référent cantine est la personne qui gère la cantine, il est possible de lui écrire un mail.

- Un employé du périscolaire a des propos inadaptés lors des trajets en bus.

La personne n'est plus employée par la commune.

- Il est dommage de voir les enfants se « jeter » sur le bus alors que la porte n'est pas ouverte.

Les parents sont responsables du comportement de leurs enfants aux arrêts du village. Lorsque les enfants accèdent au bus à la sortie de l'école, les portes sont ouvertes et le bus immobilisé.

- Est-il possible de renforcer la sécurité de l'arrêt de bus de la Poizatière ?

L'arrêt est en cours de modification d'emplacement, à cause des travaux. Le bâtiment bientôt détruit permettra d'avancer dans les aménagements.

- Le BAFA est-il demandé pour les agents de la cantine ? Si non, est-il envisageable de leur faire passer afin d'améliorer l'accueil des plus petits ?

*Ce n'est pas obligatoire et pas forcément adapté aux missions des agents.
Des formations en lien avec leur métier sont proposées régulièrement, hors temps scolaire.*

- Est-il déjà arrivé que la cantine refuse un enfant pour le déjeuner ?

Nous interprétons la question en termes d'accueil quantitatif (tout le monde a une place ?) Non, aucun élève n'a été refusé, la mairie essaye d'accueillir au mieux tout le monde.

- Peut-on améliorer le système de réservation du bus ? Coché chaque jour de la période est-il pertinent voir utile, alors que la facture est par période... ?

La mairie va se renseigner, savoir si la manipulation est possible avec le logiciel.

- Il semblerait que le délai pour réserver la cantine, allait être modifié ? Qu'est-ce qu'il en est ?

Malgré les incivilités de certains parents lorsqu'ils appellent la personne qui gère la cantine, la mairie essaye d'arranger au mieux les parents. Les délais sont raisonnables au regard de ce qui se fait ailleurs.

- Peut-on être informé des activités proposées lors du temps périscolaire ?

Non, il serait difficile d'annoncer des activités pour tous car cela dépend du temps de présence de chacun

- Est-ce qu'il y a des activités créatives pour le périscolaire ?

Oui. Lorsque des activités sont réalisées, elles sont rapportées.

Rappels :

- **Le tarif du périscolaire est unique et sans aide aux devoirs.**
- **Pour le remboursement des repas des enfants malades, les parents doivent décocher les cases si plusieurs jours de maladie, malgré certificat médical.**
- **Le seuil de la cantine n'est pas franchi.**

4 -AUTRES :

- Où en est le projet du jardin potager ?

Dans l'ordre du jour

- Une douzième classe sera-t-elle nécessaire pour la rentrée de septembre ?

Oui, elle serait nécessaire pour respecter les préconisations du ministère : 24 élèves en GS, en CP et en CE1. Les effectifs surchargés des classes posent des problématiques sur la prise en charge des élèves en difficulté. L'ouverture permettrait de laisser venir les nouveaux arrivants sereinement.

- Concernant le toit en amiante, a-t-il été retiré ?

Non, il s'agit du toit en fibrociment du préau. Le Diagnostic Technique Amiante n'a pas révélé de défaut. Tout est ok tant que l'on n'y touche pas.

- Serait-il possible d'avoir plus de visibilité sur l'utilisation du budget de la coopérative scolaire ?

Dans l'ordre du jour

- Est-il prévu un retour des classes de découverte avec nuitée ?

Chaque enseignant prévoit ses activités en fonction de sa programmation et de son envie à s'investir dans un tel projet. Aujourd'hui, bien plus qu'avant, on est face à des contraintes économiques et une responsabilité accrue envers l'enseignant et les parents accompagnateurs.

- Serait-il possible de faciliter l'accès des comptes rendus des conseils d'école ? Affichage à l'entrée de l'école, distribution par le cahier de liaison ?

Au regard de la taille de l'école et par respect pour la planète, il a été décidé de dématérialiser le compte-rendu. Il est envoyé par mail à tous les parents et est visible sur le site parent de l'école. S'il n'est pas reçu (spam, erreur d'adresse), il suffit d'en faire une demande par mail auprès de la directrice qui l'enverra de nouveau. Le panneau d'affichage est bien trop petit pour contenir d'une manière lisible toutes les pages du compte-rendu.

Rappel :

- **Les parents d'élèves élus sont disponibles pour faciliter la communication avec les enseignants.**
- **Les parents remercient l'équipe enseignante pour l'organisation de la pré-rentrée des PS 2023-2024.**
- **Les parents d'élèves rappellent que le dépôt minute des enfants est interdit et que les parents sont responsables de leurs enfants jusqu'à la prise en charge du personnel de l'école.**

Fin de séance : 20h.

EVALUATION EXTERNE ECOLE

PRESENTATION DU RAPPORT

ECOLE DE CHÂTEAU GAILLARD
Mars 2023

Sommaire

- **L'équipe d'évaluateurs**
- **Remerciements**
- **Le rapport :**
Quatre domaines abordés à partir du diagnostic communiqué par l'école.
Pour chaque domaine:
 - Points d'appui
 - Pistes de réflexion (pour le conseil des maîtres, pistes de travail pour le prochain projet d'école)
- **En conclusion**

L'équipe d'évaluateurs

◆ Une équipe pluri professionnelle pour croiser les regards.



Jean-Pierre BLANC
IEN Bourg



Didier FRUMY
CPID Bourg



Caroline CERDAN
Enseignante ICS Bourg
PEMF

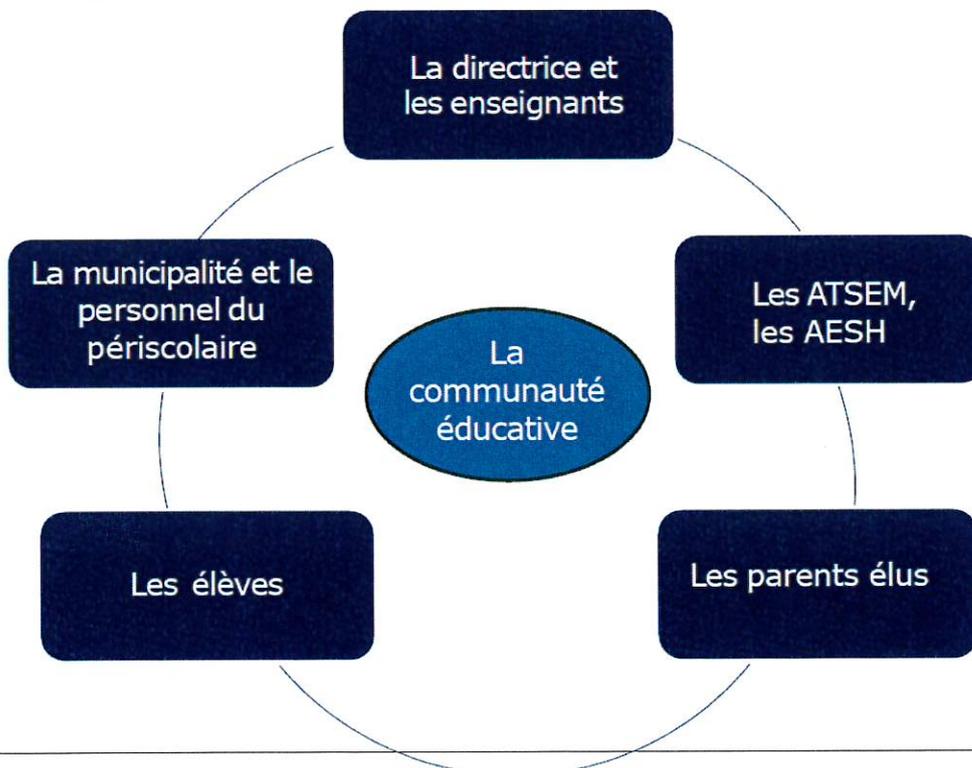


Peggy DELARBRE
CP départemental FC

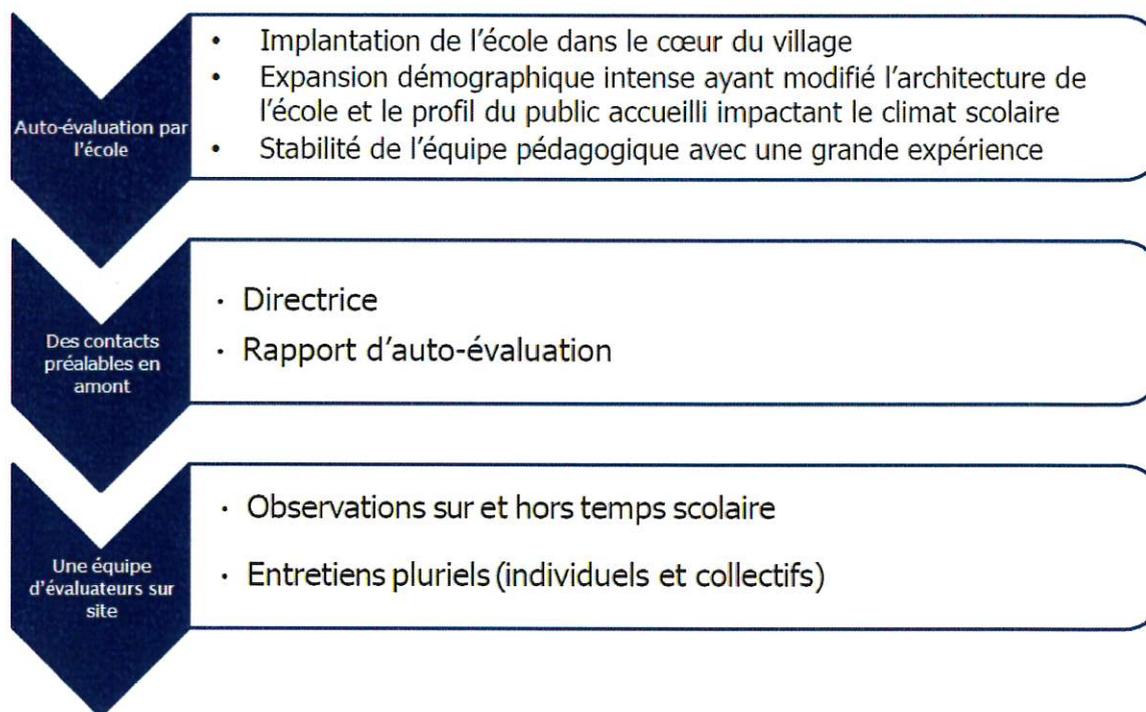


Sandrine IBANES
Directrice d'école
PEMF

Remerciements



Modalités de l'évaluation



Contexte de l'école

L'école	L'équipe éducative	Les élèves
<ul style="list-style-type: none"> • École en expansion rapide • École à 4 jours • Accueil périscolaire matin et soir, restauration scolaire et transport scolaire (matin, midi et soir) assurés par la mairie 	<ul style="list-style-type: none"> • 14 enseignants dont 11 titulaires (8 temps pleins, 2 temps partiels et 1 formatrice) et 1 stagiaire • Trois ATSEM, trois AESH • Les personnels du périscolaire • Les parents 	<ul style="list-style-type: none"> • 300 élèves • Entre 60% et 80% des élèves sans difficulté • Moins de 5% d'élèves en grande difficulté

Apprentissages et suivi des élèves

Points d'appui

- Équipement numérique uniformisé sur toute l'école (y compris la maternelle)
- Cohérence pédagogique par cycle
- Démarche participative des élèves
- Capacité à élaborer des projets
- Élèves au centre des apprentissages (rapport à l'erreur, aide et étayage)
- Évaluation positive et valorisante
- Amélioration qualitative des temps de concertation relatifs aux EBEP

Bien-être de l'élève, climat scolaire

Points d'appui

- Locaux de la maternelle neufs et très fonctionnels
- Démarche participative des élèves
- Réflexion engagée sur la qualité des temps récréatifs de la journée de l'enfant (aménagement, matériel, modalités d'accès aux différents espaces)

Acteurs, stratégie et fonctionnement de l'école

Points d'appui

- Stabilité de l'équipe
- Mutualisation des outils pédagogiques et harmonisation des pratiques
- Démarche participative des élèves
- Capacité à élaborer des projets
- Coéducation renforcée par la recherche de l'implication parentale
- Équipement sportif de qualité mis à disposition par la commune

Environnement institutionnel et partenarial

Points d'appui

- Qualité de l'alliance éducative avec :
 - La municipalité et les différents partenaires de l'école au service d'une convergence des objectifs poursuivis
 - les ATSEM et les AESH
 - les représentants de parents élus
 - un Sou des écoles dynamique et investi

En conclusion

L'école apparaît en transition entre une partie historique et une partie rénovée. Dans ce contexte, l'équipe pédagogique s'est résolument engagée dans la construction d'une cohérence éducative dont de nombreux effets récents et pertinents sont perceptibles.

La dynamique engagée est à poursuivre, et l'équipe l'a compris, en partenariat :

- avec les élèves, par le biais des conseils d'élèves
- au sein de l'équipe, par l'élaboration de projets inter-cycle issus de la diversité des besoins identifiés chez les élèves.